

MRC de Papineau



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la MRC de Papineau tiendra une assemblée publique de consultation dont l'objet est de présenter un projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) (3^e génération), règlement numéro 159-2017, en vigueur depuis le 21 février 2018, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le mardi, 17 juin 2025 à 19 heures à la salle Norman MacMillan de la MRC de Papineau, située au 266, rue Viger à Papineauville.

Le projet de règlement a pour objet d'agrandir l'aire d'affectation « Conservation » sur le territoire de la Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest et d'y autoriser les usages prévus.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de chaque municipalité du territoire de la MRC de Papineau, sur le Site web de la MRC de Papineau, ainsi qu'aux bureaux administratifs de la MRC de Papineau, au 266, rue Viger, à Papineauville.

Tout commentaire ou mémoire peut être envoyé par écrit à monsieur Jeremy, aménagiste, à l'adresse suivante : j.larente@mrc-papineau.com, jusqu'au 4 juillet 2025.

Donné à Papineauville, ce 6 juin 2025

Roxanne Lauzon
Directrice générale et greffière-trésorière